

Expression de besoins

Principe

La Commune de Papeete, qui a aujourd'hui à sa charge le site de covoiturage allopereoo.com, souhaite en réaliser la cession à l'association 2D attitude.

L'association 2D attitude en a accepté le principe sous réserve de la refonte du moteur du logiciel de covoiturage avant transfert.

Ces deux volontés recouvrent le souhait de redonner de l'efficacité à ce service public en ligne, de manière à lui voir prendre une dimension moins négligeable qu'aujourd'hui..

Nom de domaine – hébergement

La Commune permet le transfert gratuit du nom de domaine allopereoo.com à l'hébergeur de 2D attitude.

2D attitude se charge d'héberger les fichiers du site allopereoo.com et a à sa charge son administration.

Contenu du site

Le contenu actuel du site (texte, photos, bases de données est cédée gratuitement à 2D attitude). 2D attitude a l'autorisation d'effectuer des modifications et se chargera de rappeler l'historique de la mise en place de ce site (initiative D. SIBANI, cession Commune de Papeete).

Logiciel de covoiturage

L'objectif est d'obtenir un logiciel ergonomique, voire ludique, où la simplicité d'inscription et l'intelligence de mise en concordance des divers trajets des usagers du site permettent un service de covoiturage efficace.

Le service est autonome et ne requiert pas l'intervention d'une personne pour mettre en relation les conducteurs et les passagers.

Pour réaliser cette expression de besoins, première étape vers un cahier des charges, 2D attitude s'est directement inspiré de divers sites de covoiturage en ligne.

Connectivité

Le logiciel doit être un composant Joomla (version 1.6), et doit utiliser la base de données utilisateurs de Joomla qu'elle complète avec les champs utilisateurs propre à la gestion du covoiturage.

Il doit s'agir d'un logiciel libre, au code ouvert, cédé à 2D attitude.

Inscription sur le site

Étape 1 – Saisir ses informations personnelles

L'utilisateur renseigne dans un premier temps les champs suivants :

- Pseudonyme
- e-mail (possibilité de le rendre public ou privé pour les inscrits sur le site ; dans le premier cas, cette option permet le covoiturage 'à la volée' puisqu'il n'y a pas besoin de passer par l'acceptation de la mise en relation des usagers ; dans le deuxième cas l'acceptation réciproque est nécessaire avant divulgation des contacts)
- Téléphone (possibilité de le rendre public ou privé pour les inscrits sur le site ; dans le premier cas, cette option permet le covoiturage 'à la volée' puisqu'il n'y a pas besoin de passer par l'acceptation de la mise en relation des usagers ; dans le deuxième cas l'acceptation réciproque est nécessaire avant divulgation des contacts)
- Mot de passe
- S'il a un véhicule
- S'il s'agit d'un véhicule où fumer est autorisé
- Le nombre de places (disponibles ou souhaitées selon qu'il s'agira d'une offre ou d'une demande),

Étape 2 – Détermination du trajet

Un « calendrier hebdomadaire » est mis à disposition de l'utilisateur. Par défaut, on suppose qu'il remplira ses trajets domicile-travail. Il lui est offert ainsi la possibilité de remplir seulement une journée type et qu'elle soit recopiée sur toute la semaine de travail. Que ce soit l'option qu'il ait choisi ou non, il lui est aussi possible de modifier indifféremment les données de chaque jour.

Ces données sont les suivantes, chacune (1) pour le lieu de départ et (2) pour le lieu d'arrivée :

- Heure du départ, et latence possible,

- Lieu de départ : Île (Tahiti ou Moorea), Commune/Sous-Commune, PK, lieu-dit, nom du chemin ou de la rue. Ces informations entrées, l'utilisateur voit affiché la *Google Map* correspondant à cette adresse (ou au plus proche). Il peut alors préciser graphiquement son point de départ.
- Nombre de places. Par défaut, c'est le nombre de places renseignées à l'étape 1, mais cette donnée est là aussi modifiable.
- Le coût accepté ou demandé (une aide textuelle est proposée pour renseigner cette information).

Étape 3 – Validation de la Charte

Une Charte simple est affichée, ainsi qu'un lien vers les conditions générales d'utilisation. L'utilisateur doit valider les deux pour terminer son inscription.

Validation

L'utilisateur doit confirmer son inscription en cliquant sur un lien de confirmation reçu par e-mail et/ou SMS.

Il doit être possible à l'administrateur du site de saisir en une seule étape d'importation de fichier l'ensemble de ces informations par un fichier de données compilées. Ceci est utile dans le cas où une entreprise ou collectivité souhaite participer au système de covoiturage en fournissant des données compilées d'un grand nombre de leur employés/communauté.

Mise en concordance des trajets

Le logiciel se charge de mettre en concordance les trajets en fonction d'une table horaire en fonction des lieux : il donnera ainsi les résultats pour des personnes venant du même point, mais également pour des personnes sur le trajet. Une personne proposant une voiture peut ainsi récupérer des personnes sur son passage ; un passager peut être pris par une voiture venant de plus loin que chez lui.

La mise en relation est faite par le logiciel avec une restitution graphique grâce à une *Google Map*. La personne peut choisir d'afficher l'ensemble des trajets, ou certaines des propositions qui lui sont faites en fonction de différents critères cumulatifs (encadrement de l'heure de départ, de l'heure d'arrivée).

Après choix de l'utilisateur, et si les contacts ne sont pas publics, la mise en contact des 2 personnes est faite par le site par envoi d'un e-mail à chaque utilisateur. Les 2 utilisateurs doivent confirmer l'entente. Le site doit alors transmettre les contacts respectifs.

Si les utilisateurs sont passé par un contact direct, il leur est donné la possibilité d'informer le site à des fins statistiques que le covoiturage s'est bien réalisé.

Statistiques site

De manière à juger de l'efficacité de l'outil, le responsable du site doit pouvoir avoir accès en continu à des indicateurs graphiques de l'ensemble des utilisateurs à travers la plate-forme Joomla :

- Les lieux de départ et d'arrivée, le nombre de places disponible totaux et moyens, le nombre d'ententes réalisées, suivant les créneaux horaires et les jours,

Retour utilisateur

Un formulaire est à tout moment accessible pour permettre à l'utilisateur de remonter des problèmes ou des demandes.

Une rubrique FAQ est présente.

Il doit être possible d'empêcher une personne d'utiliser le service en cas d'abus.

Les utilisateurs doivent bénéficier d'un traitement de leurs données conforme au cadre légal de traitement des données à caractère personnel, défini par la CNIL.

Évolution

Il est nécessaire de penser la réalisation et l'utilisation du moteur de covoiturage pour une utilisation future par GSM (géolocalisation, WAP, SMS) :

- pour un usage régulier,
- pour un usage ponctuel. Cet usage nécessite une réactivité plus immédiate et donc les utilisateurs devront avoir la possibilité de se rendre disponibles en autorisant le site à communiquer directement leur numéro de GSM.

Lancement

Le logiciel bénéficie d'un suivi de six mois de la part du prestataire réalisant le site pour les ajustements techniques nécessaires.

La Commune de Papeete est sollicitée pour accompagner la promotion du site par voie de communication auprès du grand public mais aussi des commerçants de Centre-ville à fin de partenariat possible, ainsi que pour proposer une complémentarité entre les covoitureurs se rendant dans la Commune et la mise à disposition de places de parking (la réflexion sur ce sujet est à approfondir en concertation).